



FEDERATION DES CIQ DU PAYS D'AIX

Contribution de la Fédération des CIQ du Pays d'Aix à la concertation sur le projet de RLPI 12/05/2023

Le règlement local de publicité en vigueur à Aix depuis 1998 n'a pas permis de contenir dans des limites raisonnables le nombre des panneaux publicitaires installés sur les voies publiques. C'est un fait patent aisément constatable au niveau de la plupart des entrées de la commune. Ces toutes dernières années ont également vu la multiplication de nouveaux matériaux publicitaires de plus en plus numérisés qui sont à l'origine d'une véritable pollution non seulement visuelle mais aussi énergétique, en décalage total avec la nécessaire sobriété énergétique.

Dans ce contexte, la concertation en cours pour la mise en place d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPI) au niveau des 36 communes du Pays d'Aix est l'occasion de mieux régler l'ensemble de ces dispositifs.

La fédération ne peut que soutenir l'ensemble des mesures proposées dans ce projet de règlement qui visent notamment à limiter la pollution lumineuse et les consommations d'énergie en prévoyant l'extinction des publicités dans toutes les zones de 22h à 7 h, soit 4 heures de plus que ce qu'impose actuellement le code de l'environnement, et en interdisant les enseignes numériques extérieures dans quasiment toutes les zones. De même, toutes les mesures visant à protéger et valoriser les paysages urbains et le cadre de vie quotidien sont également à soutenir.

Ce projet de RLPI est par ailleurs fondé sur la mise en place d'un nouveau zonage (respectivement pour les centres ville ZP1, pour les zones résidentielles et tissus urbains mixtes ZP2, pour les entrées de ville ZP3, pour les zones économiques ZP4 et pour les zones hors agglomération ZP5). La fédération s'interroge sur l'utilité de détailler ces 5 zones en 12 sous-zones différentes : à titre d'exemple 4 zones ZP2a , ZP2b, ZP2c et ZP2d pour la zone ZP2.

Au-delà de ce projet de RLPI, la fédération a constaté que la signalétique d'orientation installée aussi sur les voies publiques pour indiquer la direction des villes et villages proches ainsi que des équipements publics a fait l'objet ces dernières années de rajouts précisant l'identité de certains commerces dont l'utilité et l'opportunité peuvent être questionnées.

Pour la Fédération des CIQ du Pays d'Aix
Son président
Michel Braunstein

Fédération des Comités d'Intérêts des Quartiers des Communes du Pays d'Aix en Provence

Siège social : le Ligourès Place Romée de Villeneuve 13090 - Aix-en-Provence

**Adresse postale chez le Pdt : Michel BRAUNSTEIN - le Méjanes B4, 7 chemin du Roc Fleuri
13090 - Aix-en-Pce**

Téléphone : 06 77 08 33 45 e-mail : braunsteinfm@orange.fr